

# Projet de Création d'une mine de Fluorine sur le plateau d'Antully par la société Garrot-Chaillac.

## Risques potentiels

Ce projet tel qu'il nous a été exposé, présente un certain nombre de risques d'atteinte à l'environnement et à la santé publique. Aussi, en l'état actuel des choses, nous ne sommes pas favorables à la création de cette carrière et de son usine de traitement du minerai.

Le secteur envisagé pour la création de cette carrière présente une importante biodiversité avec la présence de plusieurs espèces protégées (inventaire faune flore réalisé par la SHNA). À proximité immédiate se trouve l'Étang du Martinet, réservoir pour l'eau potable et une des sources d'alimentation de la rivière Rançon classée en très bon état écologique à préserver (Liste 1 du code de l'environnement).

Cette rivière fait aussi partie des réservoirs biologiques de Saône et Loire.

Par ailleurs ce secteur est une des zones humides les plus importantes pour l'alimentation en eau potable d'Autun et de la zone nord de la CCM. Cette zone humide qui ne comporte pas de nappes souterraines profondes et est très sollicitée par tous les captages des eaux de surface et des sources. Il y a déjà beaucoup de difficultés pour assurer l'alimentation en eau et cette ressource est très vulnérable. Il suffit d'observer la réaction des autorités en 2014, année qui présentait un printemps anormalement sec mais pas une sécheresse exceptionnelle. (AP 2014182-0028)

Nos inquiétudes portent notamment sur :

**la destruction de 42ha de forêt** du plateau d'Antully, espace naturel et réservoir biologique. ( 1 400 ha de concession), atteinte à la faune, la flore, la biodiversité.

**la création de nuisances pour les riverains :**

- bruits, poussières, circulation de camions,...
- tirs de mines
- destruction de l'environnement immédiat,...

**L'atteinte à la ressource en eau :**

**Par la carrière :**

- **Le risque de perte d'eau par la déviation des sources et ruisseaux** alimentant le réservoir du Martinet, vers la carrière et la nappe phréatique lors des tirs de mine
- **Le risque de pollution du réservoir du Martinet et du Rançon:**
  - par la libération des éléments naturels contenus dans la roche ( Fluor, plomb, arsenic, uranium, Baryum, phosphore,...) lors de la fracturation
  - par la lixiviation des boues résiduelles du traitement de l'usine (déchets) qui seront stockées dans la carrière après extraction du minerai. Ce risque est lié aux produits chimiques utilisés par l'usine de traitement et par la teneur très élevée en Fluor des déchets.

**Par l'usine :**

- **La perte en eau :**
  - par l'utilisation de 360 000m<sup>3</sup> d'eau par an pour traiter le minerai. Cette eau prélevée dans la carrière, impacte directement la ressource en eau potable de la zone nord de la CCM et le Rançon.
  - par les 86 000 m<sup>3</sup> supplémentaires à fournir par les opérateurs publics en cas de sécheresse360 000m<sup>3</sup> d'eau représente l'équivalent de la consommation d'une ville de 5000 habitants.
  
- **Le risque de pollution des ruisseaux** de Fontaine-Mollaine, de Montromble (affluents directs du Rançon), de la sommière du Marquisat ou du ruisseau des Baumes par les rejets de l'usine de traitement, les hydrocarbures et les huiles des engins de chantier.

À ce stade l'entreprise Garrot-Chaillac aurait réalisé de nombreuses études pour élaborer son projet mais aucune n'a été communiquée aux associations.

Au vu des retours d'expérience de carrières similaires dans le Tarn nous avons toutes les raisons d'être inquiets sur les conséquences d'un tel projet.

**Avant toute chose nous demandons à ce que soit fait un point zéro** , par un organisme indépendant de Garrot-Chaillac, de tous les éléments concernés par ce projet :

- analyses des sols, des eaux
- quantification de la ressource en eau (souterraine et surface), étude hydraulique, étude hydrogéologique sur une période représentative, soit 3 années minimum.
- inventaire de la flore, de la faune, inventaire piscicole,...
- .....

Ce « point zéro » servira de référence par rapport aux activités de la future mine. Cela permettra d'analyser chaque impact potentiel et de se faire une idée précise des risques et de leur couverture éventuelle. Cela servira ainsi d'aide à la décision pour les suites à donner.